



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies rares

Question écrite n° 52444

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la situation des personnes atteintes de dysplasie fibreuse, maladie orpheline qui n'entre pas dans les grilles d'évaluation de la COTOREP. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en cette matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52444

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2004, page 9394